

Nous sommes ici pour demander la libération des prisonniers politiques palestiniens, de tous les prisonniers politiques.

Nous nous attachons à deux cas emblématiques Salah Hamouri et Ahed Tamimi, deux personnes que nous connaissons bien dans la région nantaise, deux prisonniers qui sont lourdement et injustement sanctionnés pour leur activité politique et leur résistance à l'occupation militaire israélienne.

Salah a été incarcéré le 23 août dernier sous le régime de la détention administrative. Faut-il rappeler ce qu'est la détention administrative ? du jour au lendemain on peut venir vous arrêter et vous emprisonner sans procès, sans avocat, sans qu'on vous communique les charges qui pèsent contre vous.

Pour Salah, une première détention de 6 mois a été prononcée par le ministère israélien et non le système judiciaire. Cette période a été prolongée de 4 mois en février dernier.

Nous arrivons donc fin juin à l'échéance qui devrait voir sa libération. Mais on a appris que le juge israélien, sous l'influence du *Shin Bet* a déclaré avoir de nouveaux éléments qu'il ne pouvait rendre publics : cela laisse donc planer la menace d'une possible prolongation de 3 mois : insupportable, inadmissible cette utilisation de la détention administrative soumise au bon vouloir de services secrets et de ministres.

Le groupe de travail sur la détention administrative au sein du Comité des droits de l'homme de l'organisation a) produit un rapport qui dénonce le caractère arbitraire et abusif de la détention administrative et demande à Israël (qui a connaissance de ce rapport) de libérer Salah sans délai et de lui accorder des dommages et intérêts.

Comme on sait qu'Israël s'assoit sur toutes les décisions de l'Onu, on comprend que le gouvernement israélien ne se pilerait pas à un rapport qui n'a rien d'impératif.

Saisi par le comité de soutien le Président de la République a demandé à deux reprises à Benjamin Netanyahu de libérer Salah, qui est français, rappelons le, tandis que le ministre des Affaires étrangères, en visite sur place les 25 et 26 mars, en a fait de même. Le Premier Ministre israélien a alors promis... un rapport sur la situation évoquée par le Président en décembre dernier. Depuis silence radio de l'Élysée qui ne craint aucunement de se faire ridiculiser par son cher Bibi qu'il reçoit chaleureusement à Paris le 5 juin, au moment des massacres de Gaza.

Par ailleurs, les autorités israéliennes s'acharnent sur la compagne de Salah, Elsa LEFORT et leur fils, privé de statut de résident de Jérusalem.

Nous saluons les collectivités qui se mobilisent pour la libération de Salah, à l'instar de la ville de Rezé aujourd'hui. Plus de 3000 élus français sont intervenus pour exiger la libération de Salah et nous devons poursuivre nos efforts plus que jamais en cette période décisive, notamment en interpellant le président MACRON pour qu'il EXIGE la libération de notre compatriote.

Ahed TAMIMI est une autre figure emblématique de la résistance non violente de Nabi SALEH, village de 600 habitants que nous connaissons bien.

Ahed est en prison pour 8 mois pour avoir giflé un soldat qui voulait entrer dans sa maison et sa mère, Nariman est également incarcérée pour avoir diffusé une vidéo qui est devenue virale sur cet incident. Le frère d'Ahed, Waed est également arrêté avec d'autres jeunes du village. Si vous postez un texte ou une vidéo sur votre FB critiquant l'occupation ou que vous

êtes accusé d'avoir jeté des pierres en direction de soldats lourdement armés qui vous arrêtent, vous pouvez être condamné à plusieurs mois de prison. C'est ce qui arrive à 20 jeunes du village ; **oui, 20 jeunes sur 600 habitants qui sont en prison**. Et si vous revendiquez votre action et que vous refusez de « regretter » un geste de résistance, vous êtes encore plus largement condamné.

Cet acharnement et cette cruauté envers la jeunesse palestinienne qui résiste pacifiquement s'expliquent par le fait que les autorités ne savent comment réagir envers cette forme de résistance qu'ils ne peuvent faire passer pour du terrorisme.

Cependant ça n'empêche pas parfois l'armée d'avoir recours à des méthodes encore plus violentes et plus expéditives. C'est le cas de Izz Abed Tamimi, un jeune homme de 21 ans, qui a été tué, tiré en pleine poitrine à 2 mètres du soldat qui l'a abattu. Les vidéos tournées sur place montrent des habitants empêchés de venir en aide au blessé.

C'est le troisième homme de Nabi Saleh -assassiné au cours de manifestations pacifiques depuis 2009 à NS.

Malgré cette situation, Bassem Tamimi, le père de Ahd et mari de Nariman nous disait en mars dernier quand nous l'avons rencontré : » ne nous considérez pas comme des victimes, nous sommes des combattants de la liberté »

Combattants de la liberté aussi ces milliers de Gazaouis qui ont manifesté pacifiquement vers la clôture qui les emprisonnent... 180 l'ont payé de leur vie, des milliers sont blessés dont certains resteront handicapés à vie.

Et pendant ce temps Gaza reste sous blocus, véritable prison sans eau potable, souvent sans électricité où l'on manque de tout et dont il est impossible de sortir.

La complicité des autorités françaises avec Israël s'est manifestée ouvertement il y a deux jours en empêchant deux petits bateaux suédois, en route vers Gaza pour tenter de briser ce blocus, d'accoster sur la Seine à proximité de l'institut du monde arabe. A croire que les eaux territoriales israéliennes s'étendent jusqu'à la Seine !

Occupation violente, exaction des colons, emprisonnements massifs des résistants  
Inutile de multiplier les exemples des crimes de guerre d'Israël.

Il nous faut agir, nous mobiliser, participer aux actions de boycott désinvestissement et appeler à des sanctions, poursuivre les coopérations engagées par les collectivités comme plusieurs d'entre elles dans le département...

Il y a urgence car dans l'impasse actuelle du conflit colonial israélien, on peut craindre que la région soit entraînée vers une guerre dont personne ne peut prédire quelles en seraient les conséquences.

Pour la libération de Salah, Ahd, Nariman et tous les autres prisonniers politiques palestiniens.

Pour la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza.

Pour l'application de la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Oui, la Palestine vivra

